

2010-2020  
DIX ANS AU SERVICE  
DES FAMILLES DU JURA  
BERNOIS



## Une notion incontournable pour travailler avec les familles : LE RESPECT

Extrait du descriptif de fonction de l'intervenant socio-éducatif de l'AEMO du Jura bernois

### **Valeurs ou domaines clés :**

- **Philosophie humaniste basée sur le respect des enfants et de leurs proches.**
- *Ouverture d'esprit face aux personnes (enfants, adolescents, parents) confrontées à des situations familiales difficiles, ou vécues comme telles, qui se traduisent, parfois, par des sentiments et des comportements problématiques.*
- *Définition, mise en œuvre et dynamisation du concept de l'AEMO du Jura bernois.*
- *Assurer l'accueil et l'accompagnement des enfants et des familles ayant fait appel aux services de l'AEMO du Jura bernois.*
- *Contribuer à l'intégration de l'AEMO du Jura bernois dans le réseau médico-socio-éducatif régional en représentant occasionnellement le service.*
  
- *Chaque collaborateur de l'AEMO du Jura bernois s'engage à respecter la vie privée de ses collègues.*
- *Il s'engage à respecter la vie intime des enfants et de leurs parents et s'abstiendra de toute relation affective privilégiée dans le cadre de sa fonction.*

Extrait du site de l'AEMO du Jura bernois ([www.aemojb.ch/suivi](http://www.aemojb.ch/suivi))

### **Déontologie & références éthiques**

« .....L'intervenant AEMO est lié au devoir de discrétion. Par définition, il est en contact étroit avec la sphère privée des familles. Il est souvent l'invité de leur « jardin privé » et, de ce fait, doit être particulièrement attentif à garder la « bonne distance ». Sa **déontologie** en accord avec la législation sur la protection des données, l'engage à respecter les principes de transparence et de proportionnalité relatifs à la gestion d'informations confidentielles.

Les **références éthiques** de l'AEMO sont guidées par la Convention européenne des droits de l'Homme et la Convention sur les droits de l'Enfant des Nations Unies ».